

DES MINISTRES UNIS. AU SERVICE DES FRATERNITÉS LOCALES DE « DISCIPLES DE JÉSUS ».

Des ministres unis comme des frères.

« Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis ! » (Ps 132, 1)

« Soyez unis les uns aux autres par l'affection fraternelle, rivalisez de respect les uns pour les autres. » (Rm 12, 10)

À la manière des apôtres, les ministres du Seigneur, à tous les échelons - depuis les diocèses (presbytérium) jusqu'à l'Église universelle (Cardinaux) sont appelés à exercer leur mission de façon collégiale. **La dimension fraternelle de l'exercice du ministère tient à l'essence même du ministère.** Les prêtres, sont ordonnés « frères ». Cette fraternité, si elle n'implique pas nécessairement la vie commune sous le même toit, doit pouvoir s'exprimer en des éléments concrets et visibles. Pour favoriser cette fraternité dans le partage de la mission, à chaque fois que cela sera possible, nous nommerons sur une partie du diocèse, les prêtres, solidairement responsables de la charge pastorale.

« En vertu de l'ordination sacrée qui leur est commune ainsi que par leur mission, tous les prêtres sont liés entre eux par une grande fraternité, qui doit se manifester spontanément dans l'entraide spirituelle et matérielle, pastorale et personnelle, au cours des réunions et dans la communion de vie, de travail et de charité. » (Lumen Gentium n° 28)



Nombreux sont ceux qui, dans la consultation lancée en 2016 (e-Synode), ont exprimé leurs attentes fortes au regard d'une fraternité renforcée entre les prêtres, souvent perçus comme trop isolés. Comme laïcs, ils se sentent appelés à grandir aussi dans la manifestation de l'unité entre chrétiens (« Qu'ils soient un en nous, eux aussi... » - Jn17, 21) et à s'engager sur ce chemin renouvelé de la fraternité.

Des ministres appelés au service des communautés.

« Ils vinrent à lui, et il en institua Douze pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher, ... Il institua donc les douze. » (Mc 3, 13-16)

« Puis, le jour venu, il appela ses disciples et en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres... » (Lc 6,13)

C'est parmi les disciples que sont choisis les douze, pour être au service de l'ensemble de ceux et celles qui suivent le Seigneur. **C'est donc la communauté qui est première. C'est d'elle que surgiront les vocations sacerdotales dont nous avons besoin.**

Des hommes et des femmes accueillent l'Évangile. Ils souhaitent en vivre et découvrent qu'ils ont besoin, pour ce faire, d'être plongés dans les eaux du baptême, de recevoir les dons de l'Esprit par l'imposition des mains, d'associer l'offrande de leur vie à celle que le Christ fait de lui-même dans l'Eucharistie, et de nourrir, dans ce même sacrement, la vie du baptême. Parallèlement cette vie reçue au baptême doit parfois être guérie des blessures ; l'Alliance, endommagée, devra être restaurée. Ils demandent aussi à être instruits, ou enseignés, en même temps qu'ils éprouvent le besoin d'être guidés, de disposer d'un gouvernail pour leur choix personnels et communautaires. On appelle donc des ministres, **on ordonne donc des prêtres, pour les besoins de tous les disciples missionnaires.** Comme dans un monastère bénédictin on appelle aux ordres des moines en fonction des besoins de la communauté. Sans la communauté monastique pas besoin de moine prêtre ! (N'oublions pas néanmoins que le Seigneur fait comme il juge bon...)

Les ministres veillent aussi à ce que cette communauté de proximité ne soit pas refermée sur elle-même, dans un « entre-soi » (même lieu ou même sensibilité) mais toujours attentive au diocèse – qui est l'église locale - et à l'Église universelle. La dimension collégiale du ministère trouve ici aussi son sens.

De multiples lieux à féconder, tout en conservant quelques points d'ancrage.

Et si nous envisagions **de passer de village en village pour cultiver le terrain d'une fraternité nourrie de l'expérience de Dieu ?** « Il les envoya deux par deux, en avant de lui, en toute ville et localité où lui-même allait se rendre. » (Lc 10,1) Sans préjuger cependant, avec un schéma « descendant », de ce que le Seigneur voudrait voir fleurir, ici où là en fonction des charismes qu'il a dispensés à ceux vers lesquels il nous envoie. Il pourrait s'agir parfois d'aider à la découverte savoureuse, pacifiante, aimante du Christ dans son Évangile. Ailleurs il sera question plutôt de soutenir l'apprentissage de la vie intérieure, de la méditation. En un autre endroit encore d'expérimenter comment la présence de Dieu en nous est comme « activée » par le partage fraternel de la Parole. D'autres s'appuieront d'abord sur l'attention aimante aux personnes souffrantes ou aux familles dans le deuil.

Certains voudront initier leurs enfants au contenu de la foi... Si nous nous laissons vraiment guider par le Seigneur, nous pouvons penser qu'insensiblement et inmanquablement, de tout cela, **renaîtra le désir de l'Eucharistie** dans ces petits groupes. Nous partagerons alors avec bonheur ce cadeau déposé dans nos pauvres mains de prêtre !

Idéalement nous pourrions imaginer que les prêtres et les diacres de notre diocèse ne soient pas attachés à telle ou telle paroisse en particulier, mais soient ensemble disponibles pour le diocèse tout entier. **Nous verrions alors émerger ou naître un ministère de type « paulinien », « martinien » ou encore « montfortain », ayant pour but de faire naître de petites fraternités locales au plus proche de la vie des gens.** Puis ensuite il s'agirait de visiter régulièrement ces fraternités/communautés afin de **les nourrir, les enseigner, les réconcilier, les reconforter, les encourager...**

« Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux frères. » (Ac 2, 42)

Cependant généraliser ce dispositif ne permettrait pas de faire droit aux charismes et aux appels particuliers de **certains prêtres qui ont besoin d'un enracinement local fort et prioritaire. De plus il nous faudra aussi des centres habituels de vie ecclésiale et eucharistique** (source et sommet de la vie et de la mission de l'Église) **aisément repérables et donc fixes.** Ces territoires, sous la responsabilité d'un pasteur propre (curé), et clairement identifiés, continueraient à exister, mais sans doute en nombre et en extension limités. Néanmoins, les pasteurs de ces paroisses pourraient être invités, eux aussi, à se rendre disponibles 15 jours par an pour des missions vers des communautés situées hors de leur champ de responsabilité. Cela impliquerait alors que les chrétiens baptisés de leur paroisse soient préparés à assurer, à leur tour, le quotidien de la vie et de la mission de l'Église, en l'absence momentanée de leur pasteur.

« De la crise actuelle émergera une Église dépouillée. Elle deviendra plus petite et devra plus ou moins recommencer comme à l'origine (...) Ce sera une Eglise plus spirituelle (...) Pauvre, elle redeviendra l'Église des nécessiteux. » (Joseph Ratzinger en 1969)

Des fraternités diocésaines itinérantes.



« La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi". J'invite chacun (des baptisés) à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. » (La Joie de l'Évangile n° 33)

Nous souhaiterions susciter des **Fraternités Itinérantes d'Animation Territoriales (FIAT)**, diversifiées, composées de prêtres, de diacres, de religieux ou religieuses, de laïcs (de retraités, de jeunes...) Elles auraient à rejoindre des chercheurs de Dieu et des passionnés de l'Évangile ne fréquentant pas volontiers les lieux habituels de célébration. Elles auraient aussi pour mission **d'aider les catholiques pratiquants à « relire » leur vie**

en Église et à se demander ce que le Seigneur les appelle à vivre aujourd'hui, en leur lieu de vie, avec les moyens qu'il leur donne.

« Que la Parole du Christ réside chez vous en abondance : instruisez-vous en toute sagesse par des admonitions réciproques. Chantez à Dieu de tout votre cœur avec reconnaissance par des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés » (Col 3, 16)

Une culture de l'appel.

Et si les prêtres et diacres, implantés dans un lieu, (même sans le quitter pour prendre part à une de ces équipes itinérantes), pouvaient se demander si la moitié de leur temps au moins, ne pourrait pas être consacré à susciter (puis à épauler), de tout petits groupes locaux chargés, avec leurs charismes propres, de rayonner l'Évangile, là où ils vivent ? A chaque fois que nous nous déplaçons dans un lieu, demandons-nous quelle parole nous avons libérée, quelle initiative nous avons encouragée, quel appel nous avons adressé à vivre du Christ et à en être témoin. Peut-être avons-nous été trop dans le "faire" et pas assez dans "l'appel" (appel à la vie baptismale et aux vocations spécifiques)...

Quelques questions pour un partage :

- Nous avons déjà l'expérience de missions itinérantes. Pouvons-nous en illustrer quelques fruits ? Quelle évaluation faisons-nous de ces premières démarches ?
- Avons-nous à l'esprit des lieux où l'aide d'une équipe itinérante pourrait faire naître une fraternité chrétienne ?
- Comment libérer, le plus possible, les charismes et l'esprit d'initiative des baptisés ?
- Quelle organisation de nos territoires pourrait-être adaptée à la perspective dessinée plus haut ?
- Comment continuer à faire face, dans ce contexte, à la pression sociologique forte sur les rites du deuil ?
- Qu'est-ce qui existe déjà et qui permet que les prêtres ne soient pas trop isolés ? Qu'est-ce qui pourrait rendre plus efficace l'existant ?